



EGLISE CATHOLIQUE

La conférence épiscopale du Congo fête ses 50 ans

Une messe d'action de grâce marquant les cinquante ans de création de la conférence épiscopale du Congo a été célébrée par les évêques le 1er mai à la Place mariale de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, en présence du président de la République, Denis Sassou N'Guesso et de son épouse.

« Notre mission reste toujours laborieuse, souvent ingrate. Il arrive que l'on peine toute une vie dans la nuit sans résultats escomptés. Il ne faut pas croire pour autant que l'on travaille en vain et pour rien ; ce qui compte c'est de travailler, de bosser dur », a déclaré Mgr Daniel Minzozo, évêque de Nkayi et président de la Conférence épiscopale du Congo.

Page 9



La photo de famille

CYCLISME

Le Congo sollicite l'expertise du Burkina Faso



Des cyclistes congolais/Adiac

La Fédération congolaise de cyclisme souhaite bénéficier, grâce à l'appui de la Fédération française de la discipline, d'un accompagnement de la Fédération sœur du Burkina Faso dans l'organisation, en 2023, du Tour cycliste du Congo. Les deux parties ont signé, par l'entremise de leurs présidents, plusieurs accords pour la participation des cyclistes congolais au Tour du Faso.

Page 16

DISPARITION

Décès à Brazzaville du percussionniste Ricky Siméon

Le monde de la musique congolaise est en deuil. Le grand percussionniste Ricky Siméon est décédé le 1er mai à Brazzaville, à l'âge de 70 ans, des suites d'une courte maladie. Il fut le premier batteur à introduire la batterie ou drums dans la rumba congolaise.

Page 13



VIE DES PARTIS

L'Upads: la quête de l'unité



Pascal Tsaty-Mabiala posant avec les membres du parti

L'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) a organisé, le 30 avril et le 1er mai à Brazzaville, un forum pour l'unité et le rassemblement de ses militants. Dans le viseur de cette réunification : les anciens membres qui ont quitté le parti depuis long-

temps. « Pour nos frères et sœurs qui tardent encore à prendre le train de l'unité et du rassemblement, ils ont toujours leur place au sein du parti. Qu'ils se souviennent simplement que l'occasion est belle et qu'il faut la saisir », a déclaré le premier secrétaire, Pascal Tsaty-Mabiala.

Page 2

EDITORIAL

Dépotoir

Page 2

THÉÂTRE

Brazzaville hôte de la 4^e édition du festival international « Maloba »

Page 212

ÉDITORIAL

Dépotoir

L'on observe un spectacle hallucinant au port de Brazzaville où le quai public se transforme avec le temps en un dépotoir. Les déchets y sont jetés sans susciter la moindre réaction des autorités portuaires. A cette allure, le quai n'offrira bientôt plus de bonnes conditions d'amarrage. Et quand bien même certains détritiques sont emportés par le courant des eaux, ils finissent par former des blocs en aval. Tandis que les déchets les plus solides encombrant les profondeurs.

Cet état de chose risque, si l'on n'y prend garde, d'entraîner des conséquences néfastes sur le port déjà en proie à des difficultés liées à la vétusté des installations, la baisse du trafic et l'amenuisement des ressources financières. Une réponse urgente devra être trouvée d'autant plus que notre pays occupe une place stratégique dans la sous-région en matière de conservation, de préservation et de protection des écosystèmes du Bassin du Congo.

Les ordures vont rendre le quai inexploitable même par les petites embarcations privées desservant la partie septentrionale du pays. Les familles qui squattent les petites unités navigantes ajoutent à l'insalubrité des lieux. L'une des solutions à cette situation viendra de la pose de bacs à ordures dans l'enceinte portuaire. Les agents de contrôle en assureront l'entretien. Cette mesure peu coûteuse épargnerait le port du péril qu'il encourt.

Les campagnes de dragage nécessitant des moyens colossaux, les autorités ne parviennent pas à les planifier de façon régulière. Mais, laisser le quai se transformer en dépotoir est préjudiciable au regard de la place stratégique qu'occupe le port dans la chaîne nationale des transports qui fait du Congo un pays de transit en Afrique centrale.

Il revient aux responsables portuaires de veiller à ce que le débarcadère fluvial conserve en bon état les infrastructures sur lesquelles repose son attractivité afin que le port de Brazzaville puisse contribuer au développement de l'économie nationale.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

L'Upads à la quête de l'unité et du rassemblement

L'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) a organisé, le 30 avril et 1er mai à Brazzaville, un forum pour l'unité et le rassemblement de ses militants. Elle a appelé toutes les sensibilités restées en marge du processus en cours à la rejoindre.

La rencontre présidée par le premier secrétaire de l'Upads, Pascal Tsaty-Mabiala, a tourné autour de la problématique de l'unité et le rassemblement du parti avec qui ? de quoi ? selon quelle démarche ? Répondant à ces différentes interrogations, les participants au forum ont manifesté leur volonté de ne pas ressasser le passé pour ne pas réveiller les vieux démons hostiles à l'unité et au rassemblement. Selon eux, les fautes étant partagées, il convient de tourner le regard vers l'avenir.

Dans le viseur de cette réunification, les anciens membres de l'Upads ayant rejoint les rangs du Mouvement pour l'unité, la solidarité et le travail de Claudine Munari, et du Congrès africain pour le progrès de Jean Itadi. « Pour nos frères et sœurs qui tardent encore à prendre ce train de l'unité et du rassemblement, ils ont toujours leur place, toute leur place, au sein du parti. Qu'ils se souviennent simplement que l'occasion est toute belle et qu'il faut la saisir », a déclaré Pascal Tsaty-Mabiala à la clôture des assises.

En effet, les participants ont estimé, dans leur communi-

qué final, que l'unité et le rassemblement doivent se faire autour du principe du vivre ensemble. Pour y parvenir, ils ont formulé quelques recommandations. Parmi celles-ci, l'élargissement du bureau politique et du Conseil national de l'Upads ; la restructuration des instances intermédiaires et de base du parti en tenant compte du processus d'unité et de rassemblement en cours ; la convocation prochaine du congrès unitaire du parti pour consacrer le processus d'unité et de rassemblement. Il s'agira également de la prise en compte des ambitions électorales des membres qui viennent de réintégrer les rangs du parti ; la prorogation du mandat du Comité de conciliation pour l'unité et le rassemblement (CCUR) ainsi que l'élargissement de ses attributions comme comité de suivi du processus en cours.

Selon Pascal Tsaty-Mabiala, des gens qui ne croyaient pas au rassemblement au sein de l'Upads avaient tort. « Aujourd'hui, nous venons d'embarquer dans ce nouveau train dont le quai est sans nul doute le prochain congrès que le Conseil national a décidé de faire

tenir après les élections sénatoriales. Croyez-moi, les conclusions auxquelles nous nous sommes parvenus seront appliquées sans atermoiement et le plus tôt possible », a-t-il assuré, invitant tout le monde au travail à deux mois des élections.

Il a, par ailleurs, souligné la nécessité de travailler la main dans la main, pour améliorer significativement le rayonnement du parti. Le premier secrétaire de l'Upads a ensuite renouvelé sa confiance aux membres du CCUR présidé par Joseph Adam Boussou Diangou.

« Après avoir scellé cette première étape de l'unité en notre sein, nous avons tous l'obligation de vulgariser et de prêcher cette valeur auprès des militants qui ne devraient plus être otages des écuries. Peu importe les divergences d'opinion qu'on peut avoir au sein du parti, ne commettons plus cette erreur d'abandonner le combat commun. C'est dans le respect des règles établies et dans le débat interne que nous trouverons des solutions à toute problématique quelle qu'en soit la complexité », a conclu Pascal Tsaty-Mabiala.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubombé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FÊTE DU 1^{er} MAI

Nécessité d'approfondir le dialogue social au Congo

Le gouvernement, dans une déclaration rendue publique à l'occasion de la Journée internationale du travail le 1^{er} mai, a souligné la nécessité d'approfondir le dialogue social « aux fins de donner des réponses idoines aux préoccupations légitimes des travailleurs ».

Le ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa, a indiqué que la fête du 1er mai a été célébrée cette année dans un contexte marqué par les allègements des mesures imposées à la population et particulièrement aux travailleurs suite à la pandémie de coronavirus (covid-19). La crise sanitaire a, en effet, entraîné des conséquences dans le monde du travail, notamment le chômage partiel, le télétravail, la réduction du temps de travail, le travail à temps partiel et le licenciement.

Il a aussi rappelé que le gouvernement a élaboré et met en œuvre le Plan national de développement 2022-2026 visant la diversification de l'économie nationale avec à la clé la création d'emplois en vue de donner plus d'espoir aux travailleurs. « Plus de soixante ans après l'indépendance de notre pays, une frange importante de la population congolaise active reste encore exclue du bénéfice de la sécurité sociale. Le gouvernement s'emploie à inverser cette situation avec l'appui de ses partenaires traditionnels... », a déclaré Firmin Ayessa.

Selon lui, les actions positives et concrètes réalisées ces derniers temps, dans le cadre du dialogue social, témoignent de la volonté politique des autori-



Le ministre d'Etat, Firmin Ayessa, rendant publique la déclaration du gouvernement DR

tés à améliorer les conditions de vie des travailleurs. Le ministre d'Etat a, par ailleurs, remercié les organisations syndicales des travailleurs pour leur implication lors des travaux du Comité national du dialogue social et de la Revue de la sécurité sociale. C'est ainsi qu'il a invité tous les partenaires sociaux à privilégier le dialogue et la concertation, comme levier essentiel de prévention et de résolution de tous les conflits sociaux.

« C'est au prix du dialogue, du dialogue responsable et constructif que nous allons promouvoir le travail durable et décent qui soit pour chacun et pour tous source de progrès et ferment d'unité. C'est au

prix du dialogue, du dialogue responsable et constructif qu'ensemble, par notre commun labeur, nous allons bâtir, pour aujourd'hui et pour demain, une société plus juste, plus solidaire », a-t-il poursuivi, réaffirmant l'engagement de l'exécutif quant à la mise en œuvre des recommandations issues des différentes sessions du Comité national du dialogue social.

Instaurer une culture positive de sécurité et de santé au travail

Au Congo, la célébration de la fête du travail a été couplée avec celle de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé

au travail, commémorée le 28 avril dernier.

Instaurée par l'Organisation internationale du travail (OIT), cette journée a été placée cette année sur le thème « L'instauration d'une culture positive de la sécurité et de la santé au travail nourrie par la participation et le dialogue social ».

D'après l'OIT, de nombreuses personnes meurent chaque jour à travers le monde des suites d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, soit un total de 2,78 millions de décès par an. Il y a, en outre, chaque année quelques 374 millions d'accidents du travail non mortels entraînant une absence du travail. Des défis immenses

que les Etats membres doivent prendre à bras le corps. « Dans cette optique, le Congo s'est engagé dans un processus de ratification d'une trentaine de nouveaux instruments de l'OIT. Dans cette même veine, notre pays va se doter bientôt, grâce à l'appui du Bureau pays de l'OIT pour la sous-région, d'une politique nationale en matière de sécurité et de santé au travail », a annoncé le ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale.

Rappelant la nécessité d'agir ensemble pour instaurer une culture positive de sécurité et de santé au travail, Firmin Ayessa a indiqué que le monde du travail fait face actuellement à des défis multiples et complexes. Il s'agit notamment du chômage ; de l'emploi et du travail décent ; de la protection sociale pour tous ; de la pauvreté et les exclusions sociales. Des défis qui interpellent tous les acteurs, précisément le gouvernement, les employeurs et les travailleurs. Pour relever tous ces défis, le Congo est actuellement en train de réviser son code du travail ; actualiser le programme pays pour le travail décent ; élaborer et mettre en œuvre son plan d'action de lutte contre le travail des enfants ; mettre en place de la Caisse d'assurance maladie universelle.

Parfait Wilfried Douniama

POTO-POTO

La dynamique des militants de première heure prône le vivre-ensemble

Réunis en assemblée générale le 1er mai, les membres de la plateforme la Dynamique des militants de la première heure ont exprimé leur indignation par rapport aux différents problèmes que connaissent leurs quartiers. Ils ont, par la même occasion, invité les autorités à promouvoir et soutenir le vivre-ensemble dans la première circonscription électorale de Poto-Poto.

« Nous dénonçons le tribalisme et le séparatisme qui prennent de l'ampleur dans nos quartiers. Ces comportements risquent de mettre à mal les efforts du président de la République, dont le député Jean De Dieu Kourissa est l'acteur principal », explique Fernand Motoko, porte-parole de la plateforme. Ces Congolais qui sont de véritables soutiens du député Jean De Dieu Kourissa pensent que la paix et la cohésion doivent régner, afin de poursuivre les initiatives entreprises. Pour ce faire, ils demandent aux autorités politiques de ne pas diviser la population.

Rude Ngoma



Les membres de la dynamique Adiac

FISCALITÉ

Des opérateurs économiques sensibilisés aux nouvelles mesures en vigueur

Le Congo a aménagé son Code général des impôts (CGI), notamment l'impôt sur les sociétés; l'Impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP); la taxe sur les jeux de hasard et d'argent; la taxe unique sur les salaires; les droits d'accises. L'administration fiscale vient de lancer, le 27 avril, une campagne de vulgarisation de la loi de finances 2022 auprès des entreprises dans tout le pays.

L'activité de sensibilisation menée par la Direction générale des impôts et des domaines auprès des opérateurs économiques locaux, qui s'étend jusqu'au 6 mai, vise à vulgariser les nouvelles mesures fiscales de la loi de finances en cours. Les prévisions de recettes fiscales représentent cette année plus de 577 milliards de FCFA, soit 107 milliards FCFA d'efforts supplémentaires à fournir par rapport à l'année écoulée.

Ces modifications concernent, d'abord, le CGI, à travers l'IRPP et l'Impôt sur les sociétés, ensuite, celles relatives à la taxe sur la valeur ajoutée; la taxe sur les jeux de hasard et d'argent; la taxe unique sur les salaires et les droits d'accises. Les dispositions à caractère fiscal et parafiscal couvrant les droits fonciers exceptionnels et les frais des travaux cadas-



traux au mètre carré sur les superficies des terres et des parcelles de terrains devront faire l'objet d'une instruction spécifique.

S'agissant de l'IRPP, l'article 80 (nouveau) du CGI prévoit que les déclarations de revenus des personnes physiques bénéficiaires uniquement des revenus fonciers, des traite-

ments, salaires, indemnités, émoluments, pensions et rentes viagères, des revenus des capitaux mobiliers, ainsi que des plus-values de cessions, et le paiement éventuel du solde de liquidation, sont effectués au plus tard le 20 mars de l'année qui suit celle de la disposition desdits revenus, auprès de l'Unité de la fiscalité des parti-

culiers du lieu de la résidence du contribuable.

Dans l'aléa suivant, le même texte ajoute que les déclarations spéciales de revenus d'exploitation des personnes physiques relevant de la catégorie des bénéficiaires industriels, commerciaux, artisanaux et agricoles (BICA) et / ou de la catégorie des

bénéficiaires non commerciaux et autres revenus assimilés, présentant des états financiers conformément à l'acte uniforme du droit communautaire Ohada relatif au droit comptable et à l'information financière, ainsi que le paiement éventuel du solde de liquidation y afférent, sont effectués au plus tard le 20 mai de l'année qui suit celle de l'acquisition desdits revenus auprès de l'unité des entreprises. Enfin, l'article 80 du CGI précise sur les revenus des personnes physiques relevant à la fois de l'une et l'autre catégorie visée aux alinéas 1 et 2 ci-dessus, que les déclarations sont effectuées auprès de l'Unité de la fiscalité des particuliers, au plus tard le 20 juin de l'année qui suit celle de la réalisation desdits revenus, après déduction des acomptes de l'IRPP/BICA.

Fiacre Kombo

EVD ASSOCIATION FEMMES DE LA CUVETTE VISION ET DEVELOPPEMENT DURABLE

FESTIVAL CULINAIRE D'OWANDO
Du 1^{er} - 08 mai 2022
Département de la Cuvette

à Mombo beach De 8h à 22h
Visitez Owando et dégustez les mets et boissons de nos contrées !

AVIS

L'ambassade du Brésil à Brazzaville remercie tous les candidats qui ont envoyé leur CV pour participer au processus de sélection.

Après analyse, les candidats suivants ont été retenus par ordre de classement:

1. Constant Rosaire Locko Moutani
2. Prudence Ledwine Nkodia Nguiekamanou
3. Prefina Audrinelle Massengo Bissakounounou
4. Yvelain Dieau-nel Kanza Colineau
5. Jean Marrion Missamou

VISITEZ LE MUSEE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO
de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)
Musée du Bassin du Congo
Expositions et projections
SCULPTURES PEINTURES
CÉRAMIQUES MUSIQUE
galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS

FÊTE DU TRAVAIL

Le personnel du Complexe scolaire Emmaüs reçoit des diplômes d'encouragement

La direction du Complexe scolaire Emmaüs, une école inclusive située aux environs de Brazzaville, à Kintélé dans le département du Pool, a remis, le 1er mai, des diplômes d'encouragement au personnel d'administration et aux enseignants de cet établissement, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des travailleurs.

La remise des diplômes fait suite à l'assiduité et à la rigueur au travail des bénéficiaires qui ont également reçu des téléphones mobiles et des parasols ainsi que des pagnes.

Peu avant la remise des diplômes et kits, le promoteur du complexe scolaire Emmaüs, également directeur général de cet établissement, Emerson Massa, a rappelé l'historique de la Journée internationale des travailleurs.

Pour lui, la célébration de cette journée a double sens, notamment les luttes historiques des travailleurs ainsi que la capacité humaine à changer la vie et celle de la communauté, de l'entreprise, du pays par le travail. « Vos efforts rendent le complexe plus efficace. Je voudrais vous dire grand merci car c'est grâce au travail de chacun et de chacune que l'on peut atteindre des



résultats tangibles pour la réussite des élèves », a-t-il indiqué.

Il a, par ailleurs, réitéré son appel au gouvernement pour

l'aboutissement de la signature de la convention de partenariat avec le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire et secondaire et de l'Alphabé-

Les participants au concours de danse/Adiatisation.

Notons que célébration de la fête du 1er mai au Complexe scolaire Emmaüs a été aussi marquée par un concours de

danse des travailleurs animé par un jury spécial. Les participants ont reçu une somme de dix mille francs CFA, outre les activités festives auxquelles ils ont eu droit..

Le complexe scolaire Emmaüs a pour ambition d'élargir à tous l'accès aux possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, conformément aux objectifs durables de développement 2015-2030. Son programme prévoit des activités axées notamment sur la formation des enseignants, le recrutement des formateurs, la production du contenu de la formation ainsi que les formations de recyclage chaque année.

L'objectif visé est de permettre la scolarisation des enfants vivant avec handicap visuel au niveau primaire en ouvrant une école inclusive permettant de les accueillir.

Lydie Gisèle Oko

MÉTIER D'ASSISTANT

Secrétaires et assistantes d'administration défendent leur profession

Des professionnelles d'administration ont sollicité, le 30 avril, aux décideurs politiques, la valorisation du métier d'assistantat, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale du secrétariat sur le thème « Plaidoyer pour la profession ».

Au Congo, la journée a été marquée par une session de formation organisée par l'Association professionnelle des assistantes et secrétaires du Congo (Apasc), que dirige Virginie Léopoldine Batchy. L'objectif est d'aider les secrétaires et assistantes à exercer à bon escient leur métier afin de devenir des véritables ambassadeurs de leur structure respective.

La rencontre a été marquée par la présentation de l'association, le témoignage sur le métier d'assistantat donné par le chef de département Etude et réglementation à la vane à la Société nationale des pétroles du Congo, Bissouta Gomes. Elle a été également un moment d'échange et de discussion du positionnement du métier, d'un côté, et de renforcement des compétences, de l'autre, a indiqué la présidente de l'association, Virgi-

nie Léopoldine Batchy.

« C'est ici le lieu autorisé pour demander que l'on examine la place de la secrétaire dans l'entreprise et qu'on lui accorde un meilleur statut dans les conventions collectives, surtout lorsqu'elle a fait ses preuves. C'est frustrant de travailler vingt ans et ne pas avoir la possibilité de faire carrière ou d'évoluer », a regretté la présidente.

A cet effet, elle a sollicité que la Journée internationale dénommée également « La fête des secrétaires » soit aussi soutenue au niveau national, régional et international. Pour elle, le poste d'assistante doit être incorporé dans la composition des cabinets ministériels, avoir un partenariat avec les structures afin que soient mises en place des antennes pour faire le relais des activités de l'association.



Des secrétaires et assistantes ayant participé à l'événement/Adiatisation.

« Compte tenu du rôle pivot que jouent les secrétaires et assistantes dans les administrations, nous demandons la modification du décret qui porte organisation et composition des cabinets ministériels », a-t-elle émis. Elle a, par ailleurs, assuré de la disponibilité de l'association à accompagner les secrétaires et assistantes à devenir des leaders dans l'évolution et l'évaluation de leurs carrières. « A l'heure où les métiers sont en voie de disparition, le métier de se-

crétaire est en pleine mutation. Pour cela, l'Apasc s'est donné la mission d'effectuer un éveil du métier et propose des audits pour les postes de secrétaire », a indiqué la présidente.

Magaly Bonga, membre de l'Apasc, a, pour sa part, présenté la structure. La vision est de devenir un partenaire incontournable en matière de plaidoyer, d'accompagnement et de formation des métiers de secrétariat et de l'assistantat. Elle envisage être une plateforme de recrutement des secrétaires et

assistantes au niveau national et international.

Notons que l'Apasc a pour missions de promouvoir le métier, mener des actions de valorisation du métier et accompagner les entreprises et administrations dans la formation professionnelle de leurs secrétaires et assistantes, développer le réseau mis en place depuis 2003, ainsi que faire le plaidoyer auprès des décideurs pour une amélioration du contenu de la formation diplômante et bien d'autres.

L.G.O.

MÉDIAS

Création d'une nouvelle organisation de défense des droits des journalistes

Journalisme et éthique Congo (JEC) est le nom de l'organisation professionnelle présentée à la presse le 2 mai, à Brazzaville, par son directeur exécutif, Arsène Severin, à la faveur d'une conférence de presse. La structure promeut l'éthique journalistique, la bonne pratique du métier et la défense des intérêts légaux des professionnels des médias au Congo.

JEC n'est pas un syndicat, a précisé son directeur exécutif, mais plutôt une organisation professionnelle créée pour fédérer les chevaliers de la plume et du micro autour de la pratique d'un journalisme de qualité, fondé sur le respect de l'éthique et de la déontologie professionnelle.

« L'organisation que nous lançons ce jour promeut les principes d'éthique du métier, une collecte d'informations obéissant à une démarche équilibrée et transparente. Il s'agit de revenir aux fondamentaux du métier en traitant dans l'équilibre les informations collectées sur le terrain et les diffusant en toute responsabilité », a indiqué Arsène Severin.

Etant une profession fourre-tout, qui accueille n'importe qui sans distinction, JEC se



Arsène Severin entouré des membres du bureau exécutif, des membres du directoire du JEC et des journalistes/Adiac

propose de renforcer les capacités professionnelles des journalistes, en leur offrant des formations spécifiques; afin qu'ils s'adaptent aux changements actuels du journalisme. Les modules de formation que JEC va proposer

prendront en compte les journalistes des secteurs public et privé, évoluant dans l'audiovisuel, à la presse écrite ainsi que ceux des médias en ligne et blogueurs.

«Très peu de journalistes se forment ou s'adaptent aux

changements de notre métier. Nombreux sont déphasés et peu tiennent la corde. La pratique du journalisme au Congo a changé depuis quelques années. Les approches des années 1970 et 1980 ne peuvent plus faire

recette aujourd'hui. JEC va assurer la défense et la protection des droits des journalistes », a renchéri le directeur exécutif de JEC.

Du point de vue juridique, l'association va militer aux côtés des pouvoirs publics pour mener la réforme des textes organiques qui régissent la profession. Son combat consistera à œuvrer à ce que la législation nationale prenne en compte certaines préoccupations en suspens, parmi lesquelles la dépenalisation des délits par voie de presse.

JEC a un bureau exécutif de six membres, dirigé par Arsène Severin. Alphonse Ndonggo est la deuxième personnalité de l'organisation. Il occupe le poste de directeur, chargé des programmes et de la formation.

Firmin Oyé

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

AON N° 001T/PDAC-2022

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement d'un montant de 100 millions de dollars US pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des travaux de réhabilitation de la piste Mpiémé-Louila, dans le district de Mindouli, Département du Pool.

2. Le Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC) invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission anonyme en vue d'exécuter les travaux de réhabilitation de la piste Mpiémé-Louila.

Ces travaux comprennent :

- Installation / Repli de chantier ;
- Travaux préparatoires ;
- Traitement des bourbiers ;
- Reprofilage / drainage latéral ;
- Construction des ouvrages ;
- Entretien des dalots ;
- Signalisation ;
- Barrière de pluie ;
- Mise en œuvre des mesures des dispositions environnementales et sociales.

Le délai des travaux est de six (6) mois.

3. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres national spécifiées dans la publication de la Banque mondiale « Directives: passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA », de janvier 2011, révisées en juillet 2014, disponibles sur www.worldbank.org/procure et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères

d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

4. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir de plus amples renseignements et examiner le Dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous, de 8 h 30 à 16 h 00.

5. Les spécifications de qualification sont :

- a) registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) de l'entreprise ;
- b) avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen de 250 000 000 FCFA pour des marchés des Travaux publics effectués au cours des trois années précédentes, justifié par des bons de commande, des contrats ou des lettres de notifications ;
- c) fournir des bilans des trois dernières années certifiés par un comptable agréé ;
- d) avoir exécuté, au cours des trois années précédentes, au moins trois marchés de réhabilitation ou d'entretien des pistes rurales justifiés par des procès-verbaux de réception ;
- e) sont éligibles, les entreprises ayant déjà exécuté avec satisfaction des marchés similaires financés par le PDAC ;
- f) les entreprises n'ayant pas encore exécuté de marchés avec le PDAC doivent fournir des certificats de satisfaction de leurs prestations antérieures similaires ;
- g) le matériel essentiel que le soumissionnaire devra affecter aux travaux est :
 - 1 pelle hydraulique ;
 - 1 chargeur ;
 - 1 niveleuse ;
 - 1 compacteur.

Le soumissionnaire doit être propriétaire du matériel énuméré ci-dessus et fournir leurs cartes grises. La location de ce matériel n'est pas accep-

tée.

e) le certificat de visite des lieux est dûment signé par le PDAC et le représentant du soumissionnaire.

La visite des lieux est obligatoire et se fera à partir du PK0+000 de la piste Mpiémé-Louila, le 17 mai 2022 à 10 heures précises, sans séance de rattrapage.

a) les qualifications et expérience du personnel technique et d'encadrement clé proposé pour exécuter le

Contrat :

- un Ingénieur en Génie civil, Travaux publics ou équivalent, ayant au moins dix (10) ans d'expérience globale dans le domaine des travaux publics et cinq (5) ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre la Copie du diplôme légalisée par les Autorités compétentes et le CV) ;
- l'entreprise désignera un point focal environnemental et social ;
- un Chef d'équipe pour le Terrassement, technicien en génie-civil ou Travaux Publics, ayant au moins cinq ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le CV) ;
- un Chef d'équipe pour les Ouvrages d'art ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le CV)

-un Topographe ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la Topographie (joindre le CV)

-a) l'attestation de capacité financière de l'année en cours délivrée par une Banque locale attestant que le soumissionnaire dispose d'au moins 10% du montant de son offre nécessaire à la réalisation des travaux de réhabilitation de la piste Mpiémé-Louila dans le département du Pool.

b) le certificat de non faillite et le Quitus de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) de l'année en cours de validité ;

i) le devis des mesures d'atténuation des impacts négatifs dûment signé et chiffré ;

6. Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de Deux cent mille (200 000) Francs CFA. Le paiement sera effectué en espèces. Le dernier délai de vente de dossier est fixé au 16 mai 2022

7. Les Soumissions devront être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 1er juin 2022 à 12h30.

Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse ci-dessous le 1er juin 2022 à 13 heures.

8. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission représentant 2% du montant de l'offre et une clé USB contenant l'offre signée en format pdf. L'absence d'une garantie de soumission d'offre entraînera le rejet de celle-ci.

9. L'adresse mentionnée ci-dessus est : PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PDAC) UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET. Boulevard Denis Sassou Nguesso, Centre-ville Mpila-Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 E-mail : pdacmaep@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 2 mai 2022

Le Coordonnateur National,

Isidore ONDOKI

AFRIQUE

Le FMI alerte sur les risques de troubles sociaux

La flambée des prix alimentaires engendrée par la guerre en Ukraine accroît « les risques de troubles sociaux » en Afrique, a alerté le Fonds monétaire international (FMI), quatorze ans après les émeutes de la faim.

Les graines de nouvelles « émeutes de la faim » sont-elles plantées en Afrique subsaharienne ? La flambée des prix alimentaires fait craindre des « troubles sociaux » sur le continent, indique le FMI. La guerre en Ukraine, couplée à l'explosion des prix alimentaires, renforce « les craintes à l'égard de la sécurité alimentaire [qui] se sont nettement accentuées », accroissant ainsi « les risques de troubles sociaux » au sein des pays vulnérables, a alerté l'institution de Washington dans un rapport régional. « Nous sommes très inquiets de la récente flambée des prix des aliments et du carburant » sur le continent, a commenté le directeur Afrique au FMI, Abebe Aemro Selassie, relevant des risques de « protestations so-

ciales ». Un choc qui frappe « de manière extrêmement ciblée les plus pauvres » par l'augmentation des prix alimentaires, des carburants et du transport ainsi que des producteurs de biens et services qui rehaussent leurs prix. Il s'agit là d'une flambée des prix des denrées alimentaires sans précédent. Ils ont effacé celui de 2011, selon l'indice de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

La progression des prix du blé est « particulièrement préoccupante », selon le FMI dans son rapport intitulé « Un nouveau choc et une faible marge de manœuvre ». 85 % de la consommation des céréales de l'Afrique subsaharienne est importée. Les importations de blé, de riz et de maïs représentent plus de 40

% des calories journalières au Botswana, au Lesotho, à l'île Maurice et au Cap-Vert. Ce qui aura des conséquences rapides dans les pays les plus fragilisés par l'insécurité alimentaire (Madagascar, République démocratique du Congo et les Etats du Sahel). Alors que la guerre en Ukraine ne montre pas de signe d'accalmie, « la hausse des prix des denrées alimentaires exacerbera l'insécurité alimentaire et les tensions sociales », craint le FMI. C'est justement une forte augmentation des prix des aliments de base qui avait précédé les « émeutes de la faim » de 2008, provoquant des mouvements de protestations dans une trentaine de pays, notamment au Sénégal et au Cameroun, au Maghreb et dans les Caraïbes.

Faut-il craindre un acte II des émeutes de la faim ?

Le FMI reste prudent quant à de potentielles révoltes violentes. Le directeur général de la FAO, Qu Dongyu, a pour sa part dressé un parallèle entre l'explosion de 2008 et la situation actuelle : les deux crises sont marquées par une flambée des prix alimentaires, des carburants, des engrais ainsi que des transports, a-t-il affirmé. La situation est même potentiellement plus problématique cette fois, a-t-il ajouté, en raison de deux années de pandémie et des risques majeurs que fait peser la guerre en Ukraine sur les récoltes de l'an prochain. La pandémie a fait augmenter le nombre de personnes sous-alimentées à un quart de la population subsaharienne en 2021, calcule le FMI.

Une redite de 2008 « peut être évitée », a toutefois estimé Qu Dongyu, évoquant la nécessité de ne pas voir s'accroître les restrictions à l'export sur les aliments. Le FMI s'inquiète aussi quant aux capacités budgétaires des Etats, dans une région dont la croissance économique devrait ralentir cette année à 3,8 %. « Bien plus de pays d'Afrique subsaharienne étaient en meilleure santé budgétaire en 2008-2009 pour absorber le choc », indique Abebe Aemro Selassie. « Cette fois, avec des dettes publiques aussi élevées dans autant de pays, les marges de manœuvre sont fortement diminuées », a-t-il averti, appelant la communauté internationale à soutenir la région « de la manière la plus énergique possible ».

Noël Ndong

EN BREF

- Plus de 3 000 migrants sont morts l'an dernier en mer alors qu'ils tentaient de rejoindre l'Europe, soit le double du bilan enregistré en 2020, alerte l'ONU. 1 924 personnes ont été déclarées mortes ou disparues sur les routes de la Méditerranée centrale et occidentale, tandis que 1153 autres ont péri ou ont été portées disparues sur la route maritime de l'Afrique du Nord-Ouest vers les îles Canaries. En 2020, 1 544 décès avaient été signalés pour les deux routes. La pandémie de covid-19 et les fermetures de frontières qui en ont découlé ont eu un impact sur les flux migratoires, de nombreux réfugiés et migrants se tournant vers des passeurs pour tenter de rejoindre malgré tout l'Europe.

- La Russie a confirmé vendredi avoir effectué la veille une frappe avec des armes de « haute précision » contre Kiev, la capitale ukrainienne, en pleine visite du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. Les forces russes ont détruit avec des armes de haute précision de longue portée les ateliers de l'entreprise spatiale Artiom dans la ville de Kiev, a indiqué le ministère russe de la Défense, lors d'un briefing. Il s'agit du premier bombardement à Kiev depuis la mi-avril. L'armée russe a également détruit jeudi « trois centrales électriques situées près de noeuds ferroviaires », notamment à Fastov dans la région de Kiev, selon le ministère.

- La croissance économique de la zone euro a ralenti à 0,2% au premier trimestre par rapport au trimestre précédent, tandis que l'inflation restait à un niveau record en avril sur fond de pandémie et de guerre en Ukraine.

D'octobre à décembre, la croissance du produit intérieur brut avait atteint 0,3% pour les 19 pays partageant la monnaie unique. L'économie est notamment handicapée par la hausse des prix à la consommation, notamment dans le secteur de l'énergie, alimentée par la guerre en Ukraine. Le taux d'inflation dans la zone euro s'est maintenu à un niveau inédit en avril, à 7,5% sur un an.

- La Chine poursuit sa stratégie zéro covid. Epargné depuis deux ans, le géant asiatique affronte sa pire flambée épidémique avec plus de 15 500 nouveaux cas positifs au cours des dernières 24 heures. A Shanghai, 25 millions d'habitants sont confinés depuis début avril et les autorités ont rapporté vendredi 52 morts supplémentaires - tous non vaccinés. La stratégie zéro covid consiste en différentes mesures : confinements de quartiers ou de villes dès l'apparition de cas, mise en quarantaine des personnes testées positives et dépistages massifs. La stratégie zéro covid limite le nombre de morts de la maladie (officiellement moins de 5 000). Mais les longs confinements pèsent sur l'économie et sont mal vécus par la population.

- Kenya. Les funérailles nationales de l'ancien président Mwai Kibaki ont eu lieu vendredi. Décédé à l'âge de 90 ans, il est le troisième chef de l'Etat de l'histoire du Kenya (2002 -2013) et précède l'actuel président Uhuru Kenyatta, fils du premier chef de l'Etat kényan, Jomo Kenyatta. Outre le gouvernement, de nombreux officiels et des ambassadeurs, une dizaine de chefs d'Etat et Premiers ministres du continent étaient attendus, dont le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, ainsi que le sud-soudanais, Salva Kiir. Le Kenya a connu une forte croissance économique sous sa gouvernance, à travers notamment son programme Vision 2030, repris par Uhuru Kenyatta, qui a permis le lancement de grands projets d'infrastructures, ainsi que des réformes dans la santé et l'éducation. La reine Elizabeth II a salué le « service de toute une vie » auprès du peuple kényan.

Jullia Ndeko

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Les progrès enregistrés par des PMA bloqués par de multiples crises

Selon un rapport de l'Organisation internationale du travail, les progrès économiques et sociaux des Pays les moins avancés (PMA) ont été ralentis par l'impact de la pandémie de Covid-19, le changement climatique et la persistance des crises énergétique et alimentaire.

La plupart des PMA ont réagi rapidement pour faire face à la pandémie, en mettant en œuvre un large éventail de mesures de soutien, malgré des écarts financiers croissants et une marge de manœuvre budgétaire limitée. Néanmoins, des faiblesses structurelles les ont rendus plus vulnérables aux multiples chocs actuels et seront encore exacerbés s'ils ne participent pas pleinement à la reprise mondiale. Intitulé « Le présent et l'avenir du travail dans les PMA », le rapport présente une vue d'ensemble des progrès et des défis structurels auxquels sont confrontés les PMA, en termes de transformation structurelle, de transition juste vers des économies plus vertes et de création de plein emploi productif et de travail décent. Il couvre les tendances actuelles en matière de production, de productivité, d'emploi et de travail décent, ainsi que le rôle de la protection sociale et des institutions du travail.

Omniprésence de l'emploi informel

Le rapport identifie 46 pays sur la liste des PMA, représentant 12% de la population mondiale, caractérisés par de faibles niveaux de revenus et une vulnérabilité aux chocs économiques et environnementaux, un faible développement humain, une extrême pauvreté et des taux de mortalité élevés. Des vulnérabilités qui résultent en grande

partie de la faiblesse des capacités de production, liée au manque de capacités humaines, à l'insuffisance des infrastructures et à la capacité limitée d'accéder aux technologies et de les utiliser. Il s'agit également du résultat de la faiblesse des institutions, notamment des institutions du travail et des systèmes de protection sociale. Le rapport note l'omniprésence de l'emploi informel. Ce qui représente près de 90% de l'emploi total dans les PMA, en outre une forte polarisation entre des entreprises de capacités et de productivité différentes. Le rapport évalue les nombreux avantages que peuvent offrir les technologies numériques aux PMA - notamment ceux qui ont une population jeune importante - à condition que des investissements importants soient réalisés dans le capital, les compétences et les connaissances pour soutenir un travail décent productif et inclusif.

Le rapport émet trois recommandations pour une reprise

Le rapport émet trois recommandations politiques pour une reprise centrée sur l'humain qui soit inclusive, durable et résiliente. A savoir : l'expansion de l'aide et de la coopération internationales, y compris l'Aide publique au développement, afin de renforcer les soins de santé et les vaccins et d'éviter les restrictions et les obstacles inutiles

au commerce et à la migration ; le renforcement des institutions et des politiques de l'emploi pour la création d'emplois décents et l'amélioration de la cohérence des politiques en matière d'action climatique pour des économies plus vertes ; et le renforcement des institutions du travail et le développement des capacités permettant l'exercice des droits, tel que la liberté d'association, la négociation collective et d'autres principes et droits fondamentaux au travail, avec l'engagement actif des partenaires sociaux.

Cette orientation politique créerait un cercle vertueux qui améliorerait la confiance dans le gouvernement, faciliterait un passage progressif à des activités à forte valeur ajoutée et écologiquement durables, aiderait à réduire la pauvreté et les inégalités et contribuerait à la justice sociale, selon le rapport, et ajoutant : « Les chocs multiples ont mis les pays les moins avancés sous une pression énorme », a déclaré le directeur général de l'OIT, Guy Ryder. « Cependant, avec les bonnes mesures en matière d'emploi et de politique macroéconomique, il est possible de créer de nouveaux emplois dans les secteurs existants et nouveaux, ainsi que d'améliorer la productivité et l'innovation grâce aux investissements dans les opportunités économiques vertes et numériques ».

Noël Ndong

FIN DU PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LES ÉPIDÉMIES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



La Croix-Rouge française a bénéficié d'un financement de la Délégation de l'Union européenne (DUE) et de l'Agence française de développement (AFD) à hauteur de 2,6 millions d'euros (dont DUE 1,5 million d'euros & AFD 1,1 million d'euros), pour un programme intitulé « Renforcement des capacités de riposte aux épidémies en contexte covid-19 dans six départements* du Congo Brazzaville ».

Ce programme d'une durée de quinze mois a démarré en septembre 2020, mis en œuvre par les Croix-Rouge congolaise (CRC) et française en partenariat avec le ministère de la Santé et de la Population (MSP) à travers la Direction de l'épidémiologie et de la lutte contre les maladies (DELM) et les Directions départementales de la santé (DDS) des six départements concernés.

Ce programme avait comme objectif général de contribuer à la réduction de la vulnérabilité du Congo face aux

épidémies et de façon spécifique de renforcer les capacités de riposte aux épidémies en contexte covid-19 dans les six départements.

Du point de vue opérationnel au niveau de ces six départements, 47 formations sanitaires (Fosa) dont 24 à Brazzaville, 12 à Pointe-Noire et 11 dans les quatre autres départements, ont été identifiées comme bénéficiaires des mesures de prévention et de contrôle des infections (PCI) grâce à la disponibilité du matériel et équipement nécessaires (Equipements de protection individuelle, EPI).

En collaboration avec les DDS, les Fosa ont bénéficié durant tout le programme de deux campagnes de dotations en EPI (Kit de dispositif lave mains, poubelle à pédale 30L, sceau plastique à 20 L, gants, serpillères, sac poubelle 30 L, eau de javel, savon de Marseille, masque facial, sur blouse, thermo flash, etc.), en dehors de celles de Brazzaville qui ont béné-

ficié de trois campagnes de dotation. Par ailleurs, le système de surveillance épidémiologique à base communautaire (SEBAC) a été déployé et rendu fonctionnel dans les six départements, notamment par le biais des formations initiales et/ou continues des relais communautaires de la CRC et des agents de santé.

Les capacités de la CRC et du ministère de la Santé et de la population (MSP) en communication des risques et engagements communautaires ont été améliorées par le renforcement des capacités du personnel d'encadrement de la CRC et de la DELM.

Enfin, sur demande du MSP et après concertation avec la CRC et la Croix-Rouge française, l'élaboration des plans de contingence départementaux a donné lieu à un plan national de contingence aux épidémies dont l'atelier de validation organisé dans le cadre de ce programme épidémies s'est déroulé le 8 février 2022 sous

la direction du directeur général des Soins et services de santé, représentant le MSP.

Ce plan de contingence national aux épidémies permettra aux autorités sanitaires du pays de mieux anticiper et piloter de façon efficiente les prochaines alertes épidémiques au-delà de la covid-19.

C'est dans cette optique qu'une dotation d'un stock de contingence de matériel PCI constitué de 45 éléments dont des EPI, des molécules médicales, des produits d'eau, d'hygiène et d'assainissement ; d'une valeur d'environ cent dix mille euros, soixante-douze millions de FCFA, est remis aux autorités sanitaires nationales par ce programme épidémies pour apporter « sa pierre » à cet édifice de constitution d'un stock de contingence national, avant la fin avril 2022.

Il sied de noter que la fin de ce programme coïncide avec une « phase de décrue » des cas de covid-19 dans le pays : 11 cas confirmés période fin février / première dizaine de mars 2022 parallèlement à la même période existence d'une recrudescence des cas de rougeole dans les districts sanitaires du Kouilou et Pointe-Noire : plus de 150 cas (source : Bulletin épidémiologique hebdomadaire de la DELM N°9).

Tout ceci confirme qu'au-delà de cette pandémie du covid-19, que l'un des principaux risques sanitaires auquel le pays est confronté est la survenue régulière d'épidémies car ces dix dernières années ont vu une réémergence des maladies à potentiel épidémique comme le choléra, maladie à virus Ebola, rougeole, poliomyélite, etc... Ensemble, c'est possible !



RELIGION

La Conférence épiscopale du Congo fête son cinquantième

La Conférence épiscopale du Congo a organisé une messe d'action de grâce marquant son cinquantième, le 1^{er} mai, à la place mariale de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, en présence du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, et de son épouse.

Autour des chants, prières et autres rites catholiques, Mgr Daniel Minzonzo a évoqué, dans son homélie tirée de l'évangile de Jean, la pêche miraculeuse dans le sillage de la résurrection du Christ. L'évêque de Nkayi et président de la Conférence épiscopale du Congo a notamment magnifié les valeurs du travail, appelant les fidèles à ne pas s'y détourner, malgré les écueils : « *Notre mission reste toujours laborieuse, mais souvent ingrate. En effet, il arrive qu'on peine toute une vie dans la nuit sans résultat escompté. Il ne faut pas croire pour autant qu'on travaille en vain et pour rien ; ce qui compte c'est de travailler, de bosser dur* », a-t-il insisté.



La messe à la place mariale

L'homme d'église a plaidé l'évangélisation des hommes, des femmes et particulièrement des jeunes considérés comme les bâtisseurs de demain. « *Une nouvelle pêche, d'hommes et de femmes, particulièrement les jeunes, ces jeunes, lesquels sont également invités en août 2023 aux Journées mondiales de la jeunesse à Lisbonne, au Portugal* », a-t-il dit. Heureuse coïncidence, la thématique du travail développée par Mgr Minzonzo l'a été le jour où l'humanité commémorait la Journée internationale du 1^{er} mai. La Conférence épiscopale du Congo est un organe collégial regroupant les évêques de l'Eglise catholique.

Guillaume Ondze

Les musulmans de Brazzaville fêtent la fin du ramadan

L'imam Hamidou Kiam a commémoré, le 2 mai à Brazzaville, avec les musulmans du Congo, la fête de l'Aïd el-Fitr qui marque la fin du ramadan, mois de jeûne, sacré et béni pour les croyants à l'Islam, sous le signe de la conservation des acquis et de l'instauration de la paix entre frères.

Des milliers de musulmans, à Brazzaville, ont fêté l'Aïd el-Fitr sur huit sites répartis à Bacongo; Talangai; Mikalou; Djiri; Madibou; Mfilou; Mpila et dans la commune de Kintélé. « *Que Dieu écoute nos prières. Qu'il instaure l'amour, l'équité, la tempérance entre les frères musulmans. Que Dieu donne force et intelligence aux autorités du Congo, au chef de l'Etat afin qu'il veille pour la paix, car sans la paix, les musulmans ne peuvent pas se rassembler* », a indiqué l'imam Hamidou Kiam, dans son prêche en arabe puis interprété en lingala, langue nationale.

La fête qui marque la fin du ramadan est l'une des trois qu'observent les musulmans dans l'année, selon les instructions coraniques. La deuxième fête intervient le douzième mois du calendrier lunaire et la troisième est celle qui se tient tous les vendredis dans des mosquées respectives.

musulmans

Après la mort de Abdul Djibril Bopaka, ancien président du Conseil supérieur islamique du Congo, les imams musulmans appellent de vive voix à la mise en place des instances préparatoires de l'assemblée générale et la tenue de l'élection d'un nouveau président de cette organisation religieuse.

Selon le compte rendu de la réunion des imams en date du 27 mars dernier, et dont la présidence de la République du Congo a accusé réception, ils demandaient « *l'applicabilité en totalité, sans aucune entorse, des statuts du Conseil supérieur islamique du Congo dans ses articles 13, 57 et 58; la création d'une commission pré-*



Des musulmans en prière/Aïd

paratoire dès la fin du ramadan, pour l'aboutissement et réalisation de l'assemblée générale à une date proche et raisonnable ».

L'assemblée générale du

Conseil supérieur islamique du Congo permettra aux musulmans, entre autres, de trouver le successeur d'El Hadj Abdoulaye Djibril Bopaka, décédé le 1^{er} novembre 2021, et

relancer la bonne marche des activités de cette institution religieuse.

Selon une source bien informée, le mandat d'El Hadj Abdoulaye Djibril Bopaka étant fini, le 24 janvier dernier, et englobant celui de l'intérimaire, Cheick Ed-die Serge Youssouf Ngolo Ndzila, le pouvoir et la gouvernance du Conseil supérieur islamique du Congo reviennent aux imams, d'après les statuts de ce Conseil.

Fortuné Ibara

« Que Dieu écoute nos prières. Qu'il instaure l'amour, l'équité, la tempérance entre les frères musulmans. Que Dieu donne force et intelligence aux autorités du Congo, au chef de l'Etat afin qu'il veille pour la paix, car sans la paix, les musulmans ne peuvent pas se rassembler »

FÊTE DU TRAVAIL

Le gouvernement réaffirme son engagement à améliorer les conditions de vie des Congolais

Le monde entier a célébré, le 1er mai, la fête du travail. A cette occasion, une ambiance électrique a régné au chapiteau du Pullman Hôtel à Kinshasa, dans la commune de la Gombe, sous les auspices du vice-Premier ministre, ministre de la Fonction publique, Jean-Pierre Lihau, en présence de la ministre de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale, Claudine Ndusi N'Kembe, principale organisatrice de l'événement avec pour thème national « Promouvoir l'emploi dans un monde en mutation ».

Après l'exécution de l'hymne national, le président de l'intersyndicale nationale du Congo a pris la parole en premier, rappelant aux autorités leur rôle qui est de veiller à l'amélioration des conditions de vie du fonctionnaire de l'État. Pour sa part, la ministre de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale, Claudine Ndusi, a souligné dans son intervention que la journée du 1er mai « est une occasion pour le gouvernement de faire le point sur les progrès réalisés dans la mise en oeuvre du cadre global pour la politique de l'emploi en RDC ».

Au regard de plusieurs difficultés, elle a salué la clairvoyance du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, qui a recommandé la tenue de la première session extraordinaire de la 36e session du Conseil national du travail au cours de laquelle les mandants tripartites ont proposé le décret portant création, organisation et fonctionnement du Conseil supérieur de l'emploi. « Ils ont, en outre, formulé les recommandations pertinentes pour une mise en oeuvre de la couverture santé universelle en RDC », a indiqué la ministre Claudine Ndusi.

« Je remercie le Premier mi-



nistre, Jean-Michel Sama Lukonde, pour avoir inscrit dans le programme d'action du gouvernement 2021-2023, à son pilier relatif à l'amélioration des conditions sociales, l'axe 52 qui prévoit la promotion du travail décent pour un développement durable, équitable, solidaire et inclusif avec comme priorité, l'actualisation de la politique nationale de l'emploi qui va permettre à la RDC de disposer d'une politique permettant de tenir compte de la vision du chef de l'État qui veut mettre l'homme au centre du gouvernement », a déclaré en substance la ministre. Parmi ces priorités, elle a évoqué notamment l'actualisation de la politique nationale de l'em-

ploi qui va également cibler les groupes vulnérables et les secteurs défavorisés pour permettre de relever les grands défis sur le marché du travail en République démocratique du Congo (RDC). A cela s'ajoute une politique de l'emploi qui s'adresse aux jeunes et qui vise à les aider à surmonter les obstacles qui les empêchent à l'heure actuelle d'entrer sur le marché du travail et un travail décent. « Une politique d'emploi en faveur de l'égalité entre l'homme et la femme pour lutter contre les injustices observées en matière de salaire et risques de harcèlement et des violences », a martelé la ministre.

La détermination du gouver-

nement

Selon la ministre de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale, malgré le contexte difficile, le gouvernement reconnaît les efforts de collaboration des mandants tripartites qui ont permis, au niveau de la gouvernance du secteur, la signature du mémorandum d'accord concernant le programme pour le travail décent 2021-2024, laquelle signature a marqué la volonté du gouvernement, des organisations des travailleurs et de l'Organisation internationale du travail de collaborer pour soutenir le travail décent sur le plan national.

Il s'est agi aussi de la convocation de la première session extraordinaire de la 36e session ordinaire

du Conseil national du travail qui a permis de proposer au gouvernement des instruments qui vont contribuer à la régulation du secteur de l'emploi. « Le gouvernement n'a pas baissé les bras, mais travaille pour mettre de l'ordre dans le secteur », a indiqué la ministre, avant de poursuivre que l'exécutif va continuer à fournir des efforts indispensables.

Pour ce qui est des établissements sous tutelle, Claudine Ndusi a laissé entendre qu'il y a une amélioration des services rendus aux membres, par exemple à la Caisse nationale de sécurité sociale où il y a eu augmentation de 45% du montant minimum de la pension des retraités.

Cependant, a-t-elle poursuivi, par rapport au dernier cahier de charges des travailleurs présenté le 1er mai de l'an dernier, le gouvernement a mécanisé 22 800 agents et cadres au dernier trimestre 2021.

De son côté, Jean-Pierre Lihau, vice-Premier ministre, ministre de la Fonction publique, représentant le chef du gouvernement, a réaffirmé l'engagement de la République de tout mettre en oeuvre pour que le fonctionnaire congolais vive décemment.

Blandine Lusimana

MARCHÉ AU FÉMININ 1

La promotion de l'entrepreneuriat féminin et du made in Congo mise en avant

« Le marché au féminin » s'est tenu pendant trois jours autour de vingt-quatre stands. Les produits en vente, pour la plupart réalisés localement, ont permis aux visiteurs de se faire une idée de la diversité des secteurs qui forment le microcosme de l'entrepreneuriat féminin.

Le « Made in Congo » a été diversement mis en évidence à travers les espaces dédiés à la mode, la restauration, les produits alimentaires du terroir, les cosmétiques et la coiffure. Le pagne était mis en exergue grâce à divers accessoires de mode, au-delà des vêtements proposés assortis à leurs bijoux, babouches, etc., faits à la main. Il avait aussi sa place dans la décoration intérieure avec plusieurs articles proposés pour un relooking complet de tout genre d'espaces. Pour les intérieurs de maison et bureaux figuraient coussins, poufs, lampadaires, paniers et boîtes de rangement, sacs et housses pour ordinateurs portables, etc., sans oublier plusieurs séries d'objets utilitaires et accessoires pour particulariser salons, chambres et bureaux.

La restauration a proposé des mets qui ont titillé les papilles de certains visiteurs. Découvertes de plusieurs saveurs sucrées et salées avec des recettes pour tous les goûts, plats typiques congolais et pâtisseries prêts à la dégustation. On pouvait s'acheter miel, jus à base de fruits naturels, notamment du café. Pour la plupart, des produits faits maisons souvent fabriqués avec une dose d'amour comme souligné par une exposante. Pour le bonheur des dames, à côté des cosmétiques, un salon monté sur place permettait de changer de tête le temps de la visite. La grande exception du « Marché au féminin », a indiqué Ortie Matomba au « Courrier de Kinshasa », c'est d'avoir réuni « des femmes de plusieurs nationalités ». Au côté des Congolaises plus nombreuses, dont elle, l'administratrice déléguée générale de la Graine d'Ortie, faisaient partie notamment aussi des entrepreneures du Liban et du Cameroun.

Rendez-vous dans trois mois

Outre les stands d'exposi-



Photo de famille des membres de Congo women business/DR

tion-vente, le « Marché au féminin » c'était aussi la table-ronde sur « L'innovation au féminin ». Initiatrice de l'événement organisé dans le but de promouvoir l'entrepreneuriat au féminin et le « Made in Congo », Ortie Matomba a regretté sa faible fréquentation. « Le bilan de cette première édition n'est pas négatif mais pas à la hauteur de ce que

l'on espérait », a-t-elle reconnu. Vu l'entrain que CBW a mis à organiser l'événement, elle espérait que leurs efforts seraient couronnés d'un grand succès à cette première édition. La plateforme créée avec la grande ambition de promouvoir les femmes entrepreneures avait pourtant mis le paquet mais le public n'a pas répondu comme attendu. Néan-

moins, il semble que la motivation générale n'est pas entamée. Ainsi Ortie a-t-elle prévenu : « Nous prévoyons d'organiser le second marché dans trois mois ». Le prochain rendez-vous, dont la date reste à fixer, sera, a-t-elle dit, « bien meilleure avec plus de participantes, accueillera plus de monde ».

Nioni Masela

POLITIQUE NATIONALE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Plaidoyer pour la prise en compte du genre

Dans le cadre de son projet dénommé « Plaidoyer pour l'implication de la femme riveraine des forêts tropicales dans les organes de prise de décision des différentes réformes engagées dans la province de l'Equateur », la Coalition des femmes leaders pour l'environnement et le développement durable (CFLEDD) a organisé récemment un atelier à l'intention des experts de la cellule d'appui technique à la réforme de l'aménagement du territoire et des cadres de l'administration de ce ministère.

Intéressée par la question de la réforme de l'aménagement du territoire, la CFLEDD pense que la femme considérée aujourd'hui comme plaque tournante de toute réforme ne doit pas être mise à l'écart. C'est ainsi qu'elle formule des recommandations visant l'intégration du genre dans le document de la politique nationale de l'aménagement du territoire (PNAT). A en croire Suzanne Linyonga de la CFLEDD, l'intégration du genre dans la PNAT doit être prise en compte dans l'approche méthodologique; dans la phase d'élaboration des outils; dans le cadre de suivi et évaluation à chaque niveau, voire dans l'observatoire national de l'aménagement du territoire.

Parmi ces recommandations, la CFLEDD préconise notamment de prendre des mesures appropriées qui contribuent à l'élimination

des discriminations contre les femmes riveraines de forêts lors de l'aménagement forestier et du territoire; des mesures assurant la pleine participation des femmes et leur implication à tous les niveaux de la planification de l'espace et des organes de décision dans la mise en oeuvre des programmes relatifs de l'aménagement du territoire, la planification de l'utilisation des terres et la gestion durable des forêts et le développement.

Elle souhaite, par ailleurs, que soient valorisées les compétences des femmes et jeunes filles en matière d'aménagement du territoire à travers des mesures et positions claires. Elle plaide également pour l'autonomisation des femmes dans le secteur de l'aménagement du territoire à travers l'accès et le contrôle des ressources. L'atelier à l'intention des ex-



Vue des participants à l'atelier

perts de la cellule d'appui technique à la réforme de l'aménagement du territoire a permis aussi aux membres de la CFLEDD de s'imprégner du processus de la réforme de l'aménagement du territoire, expliqué par l'expert forestier Gabriel Bibombe. Il a également fait savoir que la question du genre est belle et

bien intégrée dans la PNAT. Clôturant cet atelier, le secrétaire général à l'Aménagement du territoire, Jean-Pierre Khonde wa Masinga, a salué l'initiative de la CFLEDD, invitant les femmes à plus de compétence en prônant la méritocratie. « Il faut que la femme se distingue. La femme qui doit être pro-

mue aux fonctions de prise de décision doit le mériter sur tous les plans. La femme ne doit pas se considérer comme inférieure à l'homme... », a-t-il dit. Il a également encouragé la CFLEDD à poursuivre ce plaidoyer pour que la voix de la femme soit prise en compte.

Blandine Lusimana

FEMUA 2022

Une place de choix réservée à la diversité culturelle de la RDC

Comme invitée d'honneur de la 14^e édition du Femua prévue 10 au 15 mai à Abidjan, la République démocratique du Congo (RDC) par-delà sa musique représentée par Youssoupha et Inno'ss B, c'est l'ensemble de sa riche culture qui sera célébrée à l'occasion de « La nuit du Congo » à travers une programmation spéciale où quartier libre lui est donné pour la faire connaître.

Les ministères de la Culture, Arts et Patrimoines ainsi que du Tourisme ont été sollicités dans le but de constituer la délégation censée faire le voyage d'Abidjan pour donner à voir la diversité culturelle congolaise. Venu en personne à Kinshasa prendre langue avec la ministre Catherine Kathungu afin de s'assurer que l'on répondra aux attentes du Festival des musiques urbaines d'Anoumabo (Femua), son commissaire général a donné un aperçu de l'organisation. Au point de presse tenu le 23 avril, il a évoqué la fameuse « Nuit du Congo », précisant que les artistes congolais, de plusieurs disciplines confondues, seront sous les projecteurs. Avec l'allusion faite aux « défilés de mode », l'on sait que l'élégance vestimentaire légendaire des Congolais indissociable de la rumba ne saurait manquer au rendez-vous. Salif Traoré, dit A'salfo, a pour ce faire choisi de confier l'organisation au ministère de la Culture. Fort de la diversité des talents et du foisonnement artistique reconnu à la RDC, il a déjà fait preuve d'enthousiasme, déclarant : « J'espère que cette



soirée sera féérique ». Mais encore, a-t-il ajouté, « Le lendemain il y aura un concert pour le Congo ». Et, l'on sait déjà que les artistes sélectionnés auront quartier libre « toute la nuit ». L'affiche de la 14^e édition du Femua (DR)

Les motivations qui ont porté le Femua à jeter son dévolu sur la RDC pour sa 14^e édition tiennent à deux raisons essentielles. A'salfo les a expliquées soutenant que le décès inopiné de Papa Wemba étant survenu sur la scène du festival d'Anoumabo, l'organisation a « trouvé qu'inviter le Congo,

en Côte d'Ivoire, c'est rendre un grand hommage à ce monsieur qui, de son vivant, avait souhaité que le Femua soit une source d'intégration pour les pays africains ». Il a dit avoir jugé « utile d'inviter la RDC, le pays de cet homme-là tombé sur le podium du Femua pour renforcer les liens entre le Congo et la Côte d'Ivoire ». Sans doute conforté par la belle expérience partagée avec le Sénégal, l'hôte de marque de l'édition précédente du Femua tenue du 7 au 12 septembre 2021 entre Abidjan et le Grand Bassam.

Cette treizième édition avait pour thème « L'Alliance Afrique Europe égale paix et développement ».

Par ailleurs, ayant considéré le fait que « cette année la rumba a été faite patrimoine immatériel de l'Unesco » et en sa qualité d'ambassadeur de l'organisation onusienne depuis dix ans, il a à cet effet « voulu joindre l'utile à l'agréable ». Car, a-t-il soutenu, « une chose est de rendre hommage à Papa Wemba, une autre est de rendre hommage à la musique qu'il a promue à travers son art. Ce sera une

double joie pour nous d'accueillir le Congo dans sa diversité ».

Il convient de signaler que la participation de la RDC est censée considérer et s'inscrire dans l'esprit du thème de cette quatorzième édition du Femua, à savoir « Entrepreneuriat et employabilité des jeunes ». Lan dernier, il nous revient que le pavillon du Sénégal qu'avait conçu la direction des arts avait accueilli diverses manifestations sous la houlette du ministre de la Culture et de la Communication, Abdoulaye Diop. Ainsi, le 8 septembre 2021, journée qui lui était dédiée, le pays d'Abdou Diouf avait notamment invité ses visiteurs à l'exposition retraçant l'histoire de son cinéma et celle valorisant ses instruments membranophones, les percussions et ceux à cordes. Un exemple de la diversité culturelle de ce pays autant que les textiles sénégalais. L'univers de la mode avait été exploré à travers boubous, chaussures d'hommes et de femmes associés à d'autres accessoires spécifiques.

Nioni Masela

ESSAI

« La poésie de Sony Labou Tansi : magie et esthétique du débordement » d'Annabelle Roussel

L'écrivaine Annabelle Roussel porte sa réflexion sur la poésie de Sony Labou Tansi, auteur qui se savait clairement être poète.

Sony Labou Tansi avait du mal à supporter l'étiquette «romancier». Et pourtant, l'auteur congolais décédé en juin 1995 est devenu célèbre par son premier roman « La vie et demie », publié en 1979, le deuxième étant « Les sept solitudes de Lorsa Lopez ».

Le roman de Sony Labou Tansi jouit d'un lectorat aux dimensions universelles. Considérant l'œuvre romanesque de cet écrivain

comme un espace discursif interactif entre l'auteur et son récepteur, la présente étude explore un type particulier de stratégies d'écritures, avec les possibilités de participation du lecteur qu'il implique, à savoir les stratégies narratives.

C'est ce qui a incité Annabelle Roussel à aller au-delà des recherches littéraires qui se sont intéressées à Sony Labou Tansi jusqu'alors. Pour l'essentiel, elles se sont concentrées sur sa biographie, ses œuvres

théâtrales et romanesques, car sa poésie n'a été publiée qu'en 2015 aux Editions du CNRS. Cela représente 1 200 pages en une vingtaine de recueils. « La poésie de Sony Labou Tansi : magie et esthétique du débordement », paru aux Editions Complicités, porte une lecture critique qui combine à travers ses pages, non seulement des outils stylistiques propres à la littérature, mais aussi des outils que l'essayiste a recherchés dans l'observation des arts visuels au service d'une esthétique du débordement. Au fur et à mesure, le lecteur verra comment et pourquoi cette esthétique y invite : débordement des canons esthétiques propre à la poésie occidentale, débordement identitaire, débordement spirituel, débordement politique. Poète et passionnée de littérature, Annabelle Roussel met en connexion ses influences littéraires dans ses propres écrits. Elle a souhaité rendre ici un hommage à l'un des plus grands auteurs d'expression française du 20e siècle tant il inspire aujourd'hui tous ceux qui se réclament de la « Littérature monde ».

Marie Alfred Ngoma

FESTIVAL MALOBA

La quatrième édition se déploie à Brazzaville

Le coup d'envoi du festival international de théâtre, danse et cirque du Congo (Maloba) a été donné le 29 avril dans l'auditorium du ministère des Affaires étrangères, en présence des représentants du ministère de la Culture et des arts, des artistes, managers, opérateurs culturels et mécènes.



Après un temps d'éclipse, Maloba est de retour depuis le 29 avril jusqu'au 6 mai, avec une diversité de spectacles en langues locales, français et anglais. Cette année, le festival a le plaisir d'accueillir des artistes venant de plusieurs pays, à savoir le Congo, la République démocratique du Congo, la Tanzanie, le Gabon, la Côte d'Ivoire, la France, l'Éthiopie et le Rwanda. Munis de leurs mots à travers le théâtre, leurs corps par la danse et de leurs fantaisies par le cirque, ils présenteront tour à tour leur vision du monde. « Je souhaite la bienvenue aux festivaliers venus d'ailleurs et aussi un bon festival à tous les participants », a déclaré Hugues Serge Limbani, directeur du festival Maloba.

Placée sous le signe de « Culture et développement », la quatrième édition de ce rendez-vous s'inscrit dans une volonté d'accompagner la vision du gouvernement de redynamiser la vie culturelle nationale. Pour Hugues Serge Limbani, le développement économique passe aujourd'hui par le secteur culturel qui est un grand vecteur de création d'emplois directs et indirects.

« Le Congo, dont la population est majoritairement jeune, dispose par ce fait d'un atout majeur pour

Hugues Serge Limbani, directeur du festival Maloba, adressant le discours d'ouverture. Adiac d'ouverture du festival a été l'occasion pour les participants des deux dernières formations de recevoir leurs certificats. Maloba 2022 c'est aussi « L'art au féminin », une part belle consacrée aux artistes femmes afin de mettre en lumière leur apport dans un monde culturel africain dominé par la gent masculine. Il s'agit, à travers cette initiative, de favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans le domaine des arts de la scène, ainsi que de sortir les femmes de l'ombre afin de montrer leur travail, héritage d'une longue tradition ayant contribué à faire des arts et de la culture une force de progrès et de rayonnement.

Notons qu'à l'occasion de la quatrième édition de Maloba qui se poursuit jusqu'au 6 mai, il est prévu des spectacles en salle et dans les rues de Brazzaville. Ainsi, le public assistera tour à tour au centre culturel Zola à Moungali, à Keba na Virage à Talangaï, au croisement de la rue Makoko sur l'avenue Marien-Ngouabi à Poto-Poto et à l'Institut Français du Congo, à des spectacles de théâtre, danse et cirque. Des spectacles tantôt gratuits et ouverts à tous.

Merveille Atipo

LIBRAIRIE LES MANGUIERS Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE

<p>HÉRISONNE PAYIMA LOMBOBO</p> <p>La CICOS et l'intégration des États de l'Afrique centrale</p> <p>Préface du Pr Godefroy MOYEN</p>	<p>Claude-Richard M'Bissa</p> <p>L'histoire au présent (2005 - 2020)</p> <p>Une contribution à la vérité sur la gouvernance publique du Congo</p>	<p>Laurent Tengo</p> <p>LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC</p> <p>ÉTUDE COMPARÉE</p>	<p>Simon Batoumeni</p> <p>Histoire politique du Congo-Brazzaville</p>	<p>Lecas ATONDI-MONMONDJO</p> <p>Pierre Savorgnan DE BRAZZA : Totem et Tabous</p> <p>Préface de Ibéa Decointet De Fillain née Atondi</p>
<p>HÉRISONNE PAYIMA LOMBOBO</p> <p>La CICOS et l'intégration des États de l'Afrique centrale</p> <p>Préface du Pr Godefroy MOYEN</p>	<p>Lecas ATONDI-MONMONDJO</p> <p>Pierre Savorgnan DE BRAZZA : Totem et Tabous</p> <p>Préface de Ibéa Decointet De Fillain née Atondi</p>	<p>Pierre MABIALA</p> <p>Le droit d'occupation et d'acquisition des terres et terrains au Congo</p> <p>Textes, notes et décisions de la Cour constitutionnelle</p>	<p>YOLANDE VOUMBO MATOUMONA MAUDOUA FLORENT SOGNI ZAGU ANNE BIDOUNGA SAMBA</p> <p>ANTOINETTE SASSOU-N'GUESSO, sa partition dans le leadership féminin</p>	<p>SIMON BATOUMENI</p> <p>Vues de l'intérieur</p> <p>Reflexion politique sur le Congo-Brazzaville</p> <p>Essai / Etude politique CS</p>

DISPARITION

Ricky Siméon “le gardien du temple” rejoint ses pairs des Bantous de la capitale

Le percussionniste des Bantous de la capitale, Ricky Siméon Malonga dit Ricky Siméon “le gardien du temple” a tiré sa révérence, le 1er mai à Brazzaville, des suites d’une courte maladie, à l’âge de 80 ans.

Premier percussionniste des Bantous de la capitale et premier percussionniste à avoir introduit la batterie autrement appelée “drums” dans la rumba congolaise, Ricky Siméon Malonga laisse ses coéquipiers des Bantous tout en étant encore dynamique, bien que d’un âge avancé. Il a intégré les Bantous de la capitale en 1967, soit huit ans après sa fondation, lorsque le groupe était revenu du festival des Arts nègres de Dakar. Depuis lors, jusqu’à la date de son décès, il n’a jamais quitté les Bantous. C’est pourquoi, on l’appelait “le gardien du temple”. Même le patriarche Edo Ganga (paix à son âme) était reparti dans l’Ok Jazz à Kinshasa en 1962, puis rapatrié de nouveau en 1964

pour rejoindre Les Bantous. Cinq après sa venue dans les Bantous, soit en 1972, le groupe va connaître sa première grande scission. Célestin Nkouka, Pamelou Mounka et Kosmos Moutouari sont allés créer l’orchestre « Le Peuple ». Edo Ganga, Théo Bissikou, Ange Linaud, Mpassi Mermans sont allés créer « Les Nzoi ». N’étaient restés dans Les Bantous que Nino Malapet, Ricky Siméon, Alfonso et Lambert Kabako qui venait d’arriver. Ces derniers voyaient déjà la disparition des Bantous. Jean Serges Essous qui pouvait garder l’orchestre se trouvait déjà du côté des Antilles. Que de croiser les bras, Nino Malapet et Ricky Siméon ont recruté des jeunes, dont Chico Pambou,

Roger Mpikou, Brazza Antonio, Simon Mangouani (l’actuel chef d’orchestre adjoint des Bantous) surtout des chanteurs et quelques guitaristes. C’est finalement Jean Jules Okabando (paix à son âme) qui a fait revenir les dissidents.

Notons que Ricky Siméon est de la troisième génération après celle des co-fondateurs, à savoir Edo Ganga, Saturnin Pandi, Jean Serge Essous (premier chef d’orchestre), Nino Malepet (deuxième chef d’orchestre), Célestin Nkouka, Daniel Loubelo De la lune ; puis la deuxième, celle de Mpassi Mermans, Pamelou Mounka, Samba Mascotte, Théo Bitsikou, Michel Boyibanda, Gerry Gérard (qui ont tous tiré leur révérence à l’exception



de Mpassi Mermans qui est encore en vie). Passionné de la musique congolaise, Ricky Siméon était également un gentleman. Élégant, il était toujours bien vêtu avec son éternel bérêt sur la tête, même lorsqu’il fallait jouer à la batterie.

Le deuil de Ricky Siméon tient au 70 de la rue David Loulendo au quartier “La Base”. Siméon Malonga dit « Ricky Siméon » est né le 18 février 1942 à Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville.

Bruno Okokana

DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ

Le plan stratégique 2022-2024 officiellement lancé

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) a lancé, le 30 avril, le plan stratégique pour le développement du football féminin 2022-2024 à l’issue duquel une évaluation sera faite pour apprécier la réalisation du projet en 2024 avant un éventuel recadrage.

« Le football féminin en avant », tel est le slogan choisi pour galvaniser et booster la discipline qui accuse encore un retard au Congo dans son développement. L’initiative vise donc à développer le football féminin à travers tout le territoire national en donnant la possibilité à toutes les filles de le pratiquer en vue de rendre les équipes compétitives à tous les niveaux grâce à l’organisation des compétitions dans toutes les catégories. « La Fécofoot a sa vision de promouvoir, développer et favoriser le football féminin à travers le territoire national. Elle a mis en place, avec l’apport de la Fifa, le processus qui vise à définir les objectifs et à développer le plan national pour les atteindre », a déclaré Jean Guy Blaise Mayolas, le président de la Fécofoot, lors du lancement du projet. Les études faites pour trouver les pistes de solution ont duré toute l’année 2021. « Ce travail a duré toute l’année 2021, à travers les réunions en ligne avec les assistantes de la Fifa Anne et Marina à qui nous adressons grand merci pour



Jean Guy Blaise Mayolas lançant le plan stratégique de développement du football féminin. Adiac

leurs contributions », a expliqué Gaston Tsiangana, le directeur technique national.

Les statistiques publiées sur le football féminin sont plus alarmantes. Sur les douze départements que compte le pays, le football féminin n’est pratiqué qu’à Brazzaville et à Pointe-Noire. Si le vieillissement de l’effectif des équipes féminines à cause de l’absence de la catégorie jeunes pour assurer la relève a été tant décrié, l’existence d’une commission du football féminin à la Fécofoot, l’appui financier et matériel ain-

si que l’existence de quelques clubs féminins et les équipes nationales sont les acquis qu’il faut toutefois préserver.

Cinq piliers principaux ont été sélectionnés, à savoir développer; mettre le jeu en valeur; former et responsabiliser; administrer et diriger puis communiquer et commercialiser pour inverser la pyramide. La politique permettra d’accroître la participation des filles au niveau de la base et des jeunes, augmenter le nombre des clubs et des licenciées (de 200 à 300 dans toutes les catégories), renforcer

les équipes seniors et des catégories, augmenter le nombre d’encadreurs techniques dans l’entraînement et arbitrage, puis renforcer les structures chargées de gestion de football féminin, participer aux compétitions nationales, continentales et internationales pour faire mieux connaître le football féminin. Le chantier de la restructuration du football féminin va commencer par la base, notamment les 9-11 ans. Brazzaville sera le département pilote dans lequel seront organisés neuf festivals l’année, dans les neuf

arrondissements de la ville capitale. Dans la catégorie de 12 à 15 ans, le travail consiste à organiser le concours scolaire pour 8 ans et détecter les talents pour le centre de perfectionnement, alors que l’organisation des compétitions s’impose chez les U-17, 20 et les seniors.

« La mise en valeur des équipes seniors passe par l’organisation des stages de préparation et la sélection des meilleures joueuses... dans les U-15 et U-17, il faut détecter les meilleures joueuses pour constituer les équipes nationales. Nous allons former cinquante éducateurs et éducatrices dans les départements où le football féminin est inexistant pour les responsabiliser dans les équipes et dans les écoles », a commenté Jacques Ontsira, chef du projet. La promotion du football féminin, a-t-il ajouté, permettra de combattre les barrières par l’organisation des conférences avec les anciennes joueuses et la projection des matches de haut niveau dans les écoles et départements.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diablies rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, 31e journée, 1re division
Averti à la 13e, Chandrel Massanga a reçu un deuxième avertissement à la 31e. Sans lui, le Partizani Tirana, qui menait 2-0, bat finalement le Dinamo Tirana 3-1.

Dzon Delarge était titulaire lors du revers du FK Egnatia à Krujë (1-2). Remplacé à la 84e ; à 1-1.

Egnatia est 8e et barragiste provisoire avec 5 points de retard sur Dürres à cinq journées du terme.

Allemagne, 36e journée, 3e division

La réserve du Borussia Dortmund l'emporte à Kaiserslautern 3-1. Remplaçant, Kamal Bafounta est entré à 85e. Sa deuxième apparition de la saison, après ses 7 minutes de jeu le 24 juillet dernier.

Egnatia est 8e et barragiste provisoire avec 5 points de retard sur Dürres à cinq journées du terme.

Allemagne, 7e journée des play-offs, 4e division, groupe Nord

Toujours pas de victoire dans ces play-offs pour l'Atlas Delmenhorst, défait à Kiel (0-1). Titulaire, Flodyn Baloki est sorti dès la 34e minute.

Allemagne, 36e journée, 4e division, groupe Ouest

Déjà condamné à la descente, le Sportfreunde Lotte s'incline à Straelen (1-2). Titulaire, Exaucé Andzouana a été remplacé à la 64e.

Angleterre, 45e journée, 2e division

Brice Samba, titulaire, et Nottingham Forest martyrisent Swansea (5-1). Et restent, à deux journées de la fin, dans la roue de Bournemouth, 2e avec 3 points d'avance. C'est d'ailleurs chez eux que se déplace le double vainqueur de la Coupe des clubs champions le mardi soir avant un ultime match samedi prochain à Hull City.

Troisième avec 79 points, Forest est assuré de jouer les play-offs.

Angleterre, 45e journée, 4e division

Sans Dylan Bahamboula, absent, mais avec Christopher Missilou remplacé à la 63e, Oldham est battu à Tranmere (0-2). Et est relégué en 5e division.

Offrande Zanzala, remplacé à la 69e, et Exeter prennent un point à Northampton (1-1). Un résultat qui leur permet de prendre la tête du classement.

Autriche, 27e journée, 2e division

St-Pölten s'impose facilement face à Kapfenberger (4-1). Titulaire dans le couloir droit, Kévin Monziano a été remplacé à la 66e.

Bulgarie, 2e journée des play-offs, 1re division
Bradley Mazikou, titulaire, et le CSKA Sofia subissent la loi de Ludogorets (0-5). Également aligné au coup d'envoi, Junior Nzila Goma a été remplacé à la pause, à 0-2. La première titularisation de la saison du milieu de 21 ans, dont la dernière apparition datait d'août 2021.

Le CSKA est second à 17 points de Ludogorets et avec 4 points d'avance sur le 3e.

Bulgarie, 3e journée des play-offs pour la Conférence Ligue Europa, 1re division
Ryan Bidounga, titulaire, et le Lokomotiv Plovdiv s'inclinent chez le CSKA 1948 (0-1). Et cèdent leur première place à Beroe.

Croatie, 33e journée, 1re division

Osijek recule au classement après son match nul face à Istra (2-2). Sans Merveil Ndockyt, écarté de longue date. Osijek est désormais derrière le Lokomotiv Zagreb et le Hajduk Split.

Espagne, 38e journée, 2e division

Warren Tchimbembé est resté sur le banc lors du revers de Mirandes à Oviedo (0-3).

Espagne, 34e journée, 3e division

Remplaçant face à son ancien club, Baron



Kibamba est entré à la 78e lors du nul de Séville B à Linense (1-1).

Espagne, 32e journée, 4e division, groupe 4
Sans Faïtes-Prévu Kaya Makosso, Velez concède le nul 1-1 face à Antequera. Dixième, Velez conserve 7 points d'avance sur la zone rouge.

Espagne, 32e journée, 4e division, groupe 5
Aguilas s'incline à Murcia (0-1). Amour Loussoukou est entré à la 54e, à 0-0. Aguilas est 12e et premier non-relégable avec 1 longueur d'avance sur le 13e.

Géorgie, 10e journée, 1re division

Dila Gori perd à Gagra (0-1). Sans Romaric Etou, absent. Dila est deuxième.

Italie, 37e et avant-dernière journée, 2e division

Battu à SPAL (0-3), Frosinone reste 8e avec 3 points d'avance sur Pérouse. L'équipe de Gabriel Charpentier, blessé, finira sa saison régulière face à Pise. Un nul suffira pour valider sa participation aux play-offs.

Luxembourg, 27e journée, 1re division

Yann Mabella inscrit son 14e but de la saison face à Rosport. Titulaire, comme Davy Ngoma, remplacé à la 59e, l'ancien Nancéien a égalisé à la 69e d'une frappe du droit freinée en vain par le gardien adverse. Le Racing Union s'impose finalement 2-1.

Défaite à Mondorf-les-Bains pour Godmer Mabouba et l'Etzella Ettelbrück (1-2).

L'Etzella est 11e avec 33 points et 5 longueurs d'avance sur la zone rouge ; le Ra-

cing est 7e avec 46 points.

Portugal, 32e journée, 1re division

Fin de match enflammée (2 buts et 3 cartons rouges dans les dernières minutes) et victoire capitale pour Boavista à Moreirense (2-1). Gaius Makouta, titulaire, et son équipe portent leur avance sur la zone rouge à dix points à deux journées de la fin. Malgré sa défaite à Famalicao (1-3), Estoril assure aussi son maintien avec 36 points, comme Boavista. Titulaire, Jordi Mboula a été remplacé à la 72e alors que son équipe était réduite à dix dès la 16e minute.

Russie, 27e journée, 1re division

Le Lokomotiv Moscou s'incline chez le Zenith Saint-Petersbourg (1-3). Mark Mampassi a été averti à la 45e+4, tandis qu'Alexis Beka Beka est entré à la 82e.

En supériorité numérique pendant 78 minutes, Oufa arrache le nul 1-1 à Khimki. Première titularisation depuis le 20 mars pour Erving Botaka Yoboma, pas irréprochable dans le marquage sur l'ouverture du score adverse. Remplacé à la 46e.

Russie, 35e journée, 2e division

Le SKA-Energiya bat Fakel 2-1. Emmerson Illoy-Ayyet était titulaire dans l'axe. Le SKA est 5e à 1 point des play-offs. Il reste trois matches à jouer.

Slovaquie, 8e journée des play-offs, 1re division

Le DAC Dunajska Streda fait match nul à Se-

est entré à la pause.

Slovénie, 33e journée, 1re division

Maribor, le premier, et Koper, le deuxième, se neutralisent 1-1. Antoine Makoumbou, titulaire, a joué toute la rencontre.

Turquie, 35e journée, 1re division

Dylan Saint-Louis, titulaire, et Hatayspor sont défaits à domicile par l'Altay Izmir (0-1). Hatayspor est engoncé dans le ventre mou (10e à 11 points des play-offs et 9 de la zone rouge).

Turquie, 35e journée, 2e division

Après 855 jours de disette, Thievy Bifouma a de nouveau fait trembler les filets en club : entré à la pause, l'attaquant de 29 ans a sollicité un une-deux avec Bruno qui lui remet le cuir dans la course aux six mètres. Son tir donne l'avantage à son équipe qui s'impose finalement 3-1 à Manisa.

Avec 3 points de retard sur le premier non-relégable, à trois journées du terme, Bursaspor conserve un espoir de maintien. National 1, 32e journée

Annecy poursuit son ascension vers la Ligue 2 en cartonnant Sète (3-0). Sans Kévin Mouanga, non retenu, pas plus que Jason Ngouabi dans les rangs sétois. Alan Dzabana, remplaçant au coup d'envoi, est entré à la 74e.

Annecy est deuxième à égalité de points avec Laval, qui se rend à Chambly lundi soir. Sète est 14e et premier non-relégable, avec seulement une longueur d'avance sur Bastia-Borgo.

Les Corses reprennent espoir après leur succès face à Créteil (2-0). Dès la 2e minute, Mons Bassouamina a ouvert le score du droit, après une remise en retrait au point de penalty. Son 8e but de la saison.

Tenu en échec à Orléans (0-0), Bourg-Péronnas fait une croix sur les play-offs. Dans les rangs de l'USO, Fred Dembi était titulaire au poste de latéral gauche. Notons la première convocation de Owen Matimbou, âgé de 19 ans et gardien de but comme son frère Will-Césaire.

En phase de reprise, Loris Mouyokolo n'était pas sur la feuille de match.

Orléans est 10e avec 44 points, alors que les Bressans sont 5e avec 51 points et 8 longueurs de retard sur Villefranche, le 3e.

Sans Durel Avounou, non retenu, Le Mans chute à Cholet (0-1). Les Manceaux sont 9e avec 45 points.

Le Red Star est défait à domicile par Sedan (0-1). Sans Joël Ngoya, non convoqué par Habib Beye.

Malgré son succès face à Concarneau (0-1), Boulogne est 17e et avant-dernier à cinq longueurs de retard sur Sète. Herman Moussaki n'était pas sélectionné.



Bifouma buteur pour la première fois depuis le 29 décembre 2019 (DR)

Camille Delourme

MÉDIAS

Les journalistes ponténégrins édifiés sur les «Fake news»

Le Club économique de la presse, en partenariat avec l'ambassade des Etats-Unis au Congo, a organisé le 29 avril, à la Chambre de commerce de Pointe-Noire, une session de formation à l'endroit des journalistes sur le thème « Fake news : comment les éviter ? ».

Placée sous le patronage d'Eugene S. Young, ambassadeur des Etats-Unis en République du Congo, la rencontre a connu la présence de la directrice interdépartementale de la Télévision nationale congolaise Pointe-Noire/Kouilou, Irma Nadège Ikama. Elle a eu comme objectif d'échanger et de mettre à disposition des outils en vue de lutter contre les fakes news, phénomène qui consiste à divulguer des fausses informations. En plus du principal thème, les participants ont suivi des sous-thèmes développés par différents orateurs membres dudit club. Ceux-ci ont porté sur «L'attitude d'un journaliste face aux fakes news : comment éviter le piège ? » développé par Albert Mianzoukouta, directeur de publication de l'hebdomadaire «La Semaine Africaine» ; «L'expérience d'un correspondant de presse travaillant pour des médias étrangers» par Loïcia Martial, correspondant RFI et AFP au Congo ; «Le web TV face aux fakes news» par Ornella Kouanga, directrice de la télévision en ligne, «Ponton Light». La modération été assurée par Guy-Gervais Kitina, rédacteur en chef du quotidien «Les Dépêches de Brazzaville».

Bien que n'étant pas nouveaux, les fakes news (fausses informations) ont pris de l'ampleur dans le monde avec l'internet et surtout les réseaux sociaux. Et comme l'a souligné Eugene S. Young, « Les Fakes news représentent un défi pour la

jeunesse car ils manipulent la vérité et font passer le faux pour le vrai. Ensemble, nous devons trouver des solutions pour combattre ce phénomène mondial. Cet atelier permettra de trouver les méthodes adaptées pour le contexte de la République du Congo, en vue de combattre ce phénomène responsable des dégâts dans toutes les sociétés du monde». Et pour combattre les fakes news, la presse qui a pour vocation d'informer a un grand rôle à jouer à travers les recherches, en s'appuyant sur des véritables sources d'information. Eugene S. Young a signifié qu'en plus de la langue anglaise, les fakes news existent dans toutes les langues du monde. Aussi a-t-il rappelé que les médias ont toujours un pouvoir réel dans la société et ceci est d'autant plus vrai à l'ère du numérique.

«Nous voyons au quotidien comment les médias façonnent les pensées des gens dans tous les domaines de la vie. A l'ère du numérique, une question se pose, à savoir qui est réellement journaliste? Malheureusement, il est très difficile de répondre à cette question car les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ont révolutionné la circulation de l'information. Un simple téléphone connecté à l'internet suffit pour informer des millions de personnes. Communiquer les opinions à travers l'internet n'est pas une mauvaise chose dans le cadre de la démocra-



L'ambassadeur des USA au Congo (au centre) posant avec des journalistes, le 29 avril à Pointe-Noire/Adiac

tie et de la liberté d'expression. Cependant, le revers de la médaille est que certaines personnes utilisent cette avancée technologique en vue de manipuler, tromper et influencer les opinions», a-t-il expliqué.

Dans son exposé axé sur l'attitude d'un journaliste face aux fakes news, Albert Mianzoukouta a donné quelques outils pour éviter ses pièges. Ainsi, pour s'en protéger et s'en prémunir, il a conseillé notamment le respect des règles journalistiques, la multiplication des sources et la vérification de l'information, en vue de s'assurer de sa véracité. «Le fake news vit, parce que nous le faisons vivre. Il faut donner la bonne information. La parade contre ce phénomène réside d'abord en nous mêmes. Il faut vérifier la fiabilité de la source, rechercher son rapport avec la vérité et voir si elle peut être diffusée», a-t-il insisté.

Par ailleurs, il a souligné qu'aujourd'hui grâce aux NTIC, le journaliste se voit quelque part dépossédé de sa fonction régalière d'annonceur ou de commentateur d'information, parce que n'importe qui ayant les moyens technologiques peut diffuser une information à grande échelle à travers différents supports. Pour sa part, la directrice de la chaîne «Ponton Light» a partagé les astuces utilisées par ce web TV pour faire face aux fakes news. Elle a insisté sur le fait qu'il est toujours nécessaire de vérifier toute information avant sa diffusion. «Aujourd'hui avec l'évolution de la technologie, les journalistes doivent être très attentifs aux sources pour un bon traitement de l'information. Pour notre part, nous veillons toujours à ne pas publier des fakes news sur notre chaîne», a-t-elle indiqué.

Partageant son expérience de correspondant de presse, Loïcia Martial a évoqué les difficultés et les contraintes du métier; puis quelques attitudes qui doivent caractériser un correspondant de presse, notamment la rigueur dans le traitement de l'information, un bon carnet d'adresses, la probité morale, l'humilité, le courage, la maîtrise des sujets à traiter et la prudence. Il a expliqué «qu'un correspondant de presse est à la fois l'œil et l'oreille du média qu'il représente et qui a sa rédaction à l'étranger».

Notons que cette session constitue la première activité du Club économique de la presse depuis sa création en octobre 2021. Ce club est un espace d'échange et de partage sur les questions d'actualité économique.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga
et Séverin Ibara

ENVIRONNEMENT

Les Lions clubs assainissent la Tchinouka et ses alentours

Une opération d'assainissement de la rivière Tchinouka et ses abords suivie de la distribution des moustiquaires imprégnées dans les orphelinats de la place, initiée par les Lions Clubs et Leos de Pointe-Noire, a eu lieu le 29 avril à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme.

L'activité d'assainissement de la rivière Tchinouka et ses alentours a été menée à hauteur du pont de l'Eglise catholique Saint Pierre Apôtre, dans le premier arrondissement, Emery-Patrice-Lumumba. Elle obéit au credo des Lions clubs d'être au service de la collectivité. Munis des outils aratoires, les membres du Lions clubs et Léos ont mené cette action avec l'aide des agents d'Averda, le partenaire associé à l'activité qui, en plus de ses agents, a déployé un engin chargeur pour accomplir cette action d'envergure.

Le désherbage, le désengorgement, le faucardage du lit de la rivière Tchinouka ont été faits suivi de la destruction des larves de moustiques par des larvicides et par fumigation. « La Tchinouka et ses eaux étant remplies des débris et ordures diverses empêchent le ruissellement des eaux. Les moustiques y trouvent comme refuge et s'y reproduisent. L'action que nous avons menée sert donc à assainir cet environnement



et à lutter ainsi contre le paludisme», a dit Freddy Awelé, président de la commission environnement du district 403 B1 du Lions clubs. « Nous demandons à tous les citoyens et aux riverains de la Tchinouka de prendre leurs responsabilités en appuyant et accompagnant ce geste. Que chacun essaie de nettoyer son environnement immédiat. Ce n'est qu'en nous mobilisant tous que nous allons empêcher la reproduction des moustiques, vecteurs du paludisme », a-t-il souhaité.

Après l'opération, les Lions

clubs et Leos se sont rendus dans les orphelinats foyer Père Anton et foyer Padre Pino au quartier Mpaka, dans le 6e arrondissement Ngoyo, afin de distribuer des moustiquaires imprégnées. Ces actions bénévoles contribuent à garder l'environnement propre mais aussi à sensibiliser la population à l'impérieux devoir de garder et vivre dans un environnement sain. Cela répond aussi au vœu de Glorieuse Mbe Emame, gouverneur du district 403 B1 du Lions clubs, qui a dit qu' « Il est urgent de prendre des mesures pour atteindre l'objectif zéro paludisme. Il appartient aux Lions et Leos du district 403 B1 de relever ce défi ».

Signalons que les Lions Clubs sont un groupe d'hommes et de femmes qui travaillent ensemble pour répondre aux besoins de la collectivité. Les Lions clubs et Leos de Pointe-Noire sont repartis en treize clubs et se réunissent une fois dans le mois.

Hervé Brice Mampouya

GRANDS LACS

Le Congo et l'Angola préoccupés par la situation sécuritaire dans la région

Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, s'est entretenu le 28 avril à Brazzaville avec le ministre angolais des Relations extérieures, Tété Antonio, porteur d'un message du président Joao Lourenço.



Tété Antonio

Le message du chef de l'Etat angolais souligne l'excellence des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays. Par ailleurs, Denis Sassou N'Guesso et Tété Antonio ont évoqué l'évolution de la situation sécuritaire dans la région des Grands Lacs. « Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, joue un rôle important en Afrique, dans la sous-région et même dans le monde. Souvent, il est consulté pour sa sagesse, mais aussi, lorsqu'il s'agit d'évoquer des questions bilatérales », a déclaré le ministre angolais. « Notre région a beaucoup d'opportunités et de nombreux défis à relever. C'est ce que les chefs d'Etat font pour

examiner les problèmes qui se posent dans la sous-région, surtout en cette période marquée par le terrorisme », a précisé Tété Antonio.

En outre, il a fait savoir que la question du terrorisme sera, justement, au centre de la réunion des chefs d'Etat de l'Union africaine prévue les 27 et 28 mai, à Malabo, en Guinée équatoriale. « Il est important que nos chefs d'Etat aussi se concertent avant de se retrouver pour parler du terrorisme qui est à nos portes. Car, dès lors que le phénomène touche l'un de nos pays, il nous touche aussi », a conclu le ministre angolais des Relations extérieures.

Yvette Reine Nzaba

COOPÉRATION

Total Energie Congo dévoile son plan d'action

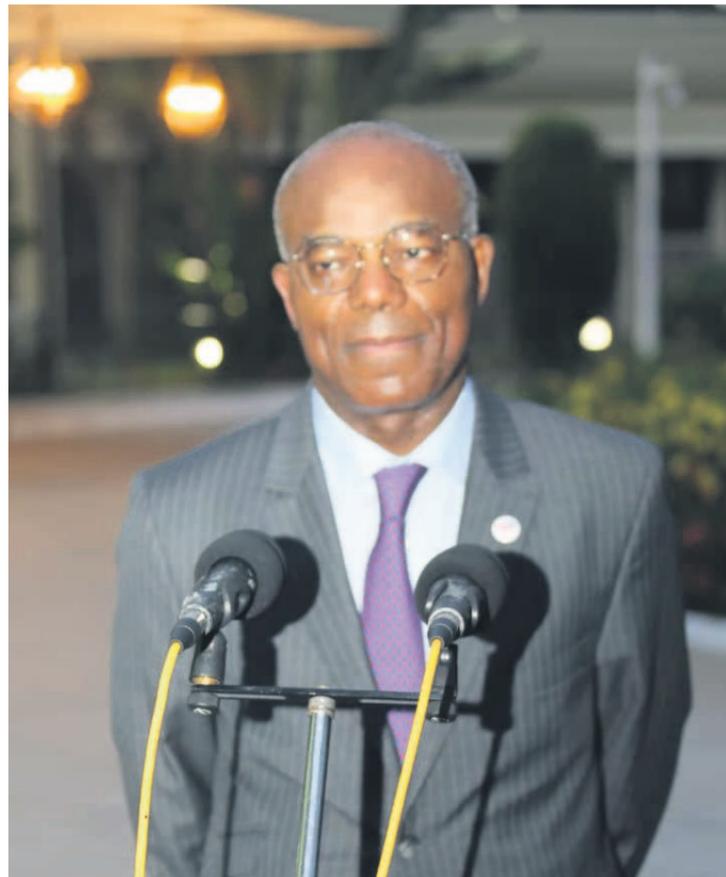
Le directeur Afrique du groupe Total Energie, Henri Max NDong-Nzue, a été reçu en audience, le 28 avril à Brazzaville, par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Les deux personnalités ont parlé des perspectives à court et moyen terme de Total Energie Congo.

« Dans le cadre contractuel dans lequel nous travaillons avec le Congo, les avenants permettent de stabiliser et de nous donner toute la visibilité nécessaire pour nous projeter, en vue de nous permettre, avant la fin de l'année, de forer et d'explorer. Pour 2023, nous prévoyons également une activité au forage. Cette activité nous permettra de stabiliser la production que nous observons aujourd'hui sur nos champs », a indiqué Max NDong-Nzue, au sortir de l'entretien avec le chef de l'Etat.

En ce qui concerne le traitement du gaz, le Groupe Total énergie, a-t-il expliqué, mettra en place deux stratégies qui consistent à réduire son torchage et à le valoriser en le liquéfiant.

« Le gaz est considéré comme l'énergie de transition par excellence. Au niveau du Congo, nous avons une stratégie en deux axes. Le premier est de réduire le brûlage pour préserver cette ressource dont nous y



Henri Max NDong-Nzue

travaillons de manière à ce qu'à l'horizon 2023-2024, nous l'aurons réduit significativement dans différentes opérations. Le second axe consiste à valoriser ce gaz, notamment en le liquéfiant pour l'exporter sur les marchés mondiaux », a précisé le directeur Afrique du groupe Total Energie.

Signalons que depuis novembre 2021, le Groupe Total Energie a lancé au Congo un projet portant sur la plantation d'une nouvelle forêt de quatre mille hectares sur le plateau Batéké. La nouvelle forêt plantée constituera un puits de carbone de plus de dix millions de tonnes de gaz carbonique sur une vingtaine d'années.

Y.R.Nz.

TOUR CYCLISTE DU CONGO 2023

Le Burkina Faso prêt à accompagner le Congo

En séjour de travail à Paris, en France, le président de la Fédération congolaise de cyclisme (Fécocy), Rufin Bakouetana, a signé grâce à l'appui de la fédération française de cyclisme avec le président de la Fédération burkinabè de cyclisme, un partenariat qui permettra à celle-ci d'accompagner et soutenir le Congo dans l'organisation du Tour cycliste du Congo 2023.

L'échange entre Rufin Bakouetana et le président de la Fédération burkinabè de cyclisme, Amendé Ignace Berewoudougou, a abouti à la signature de plusieurs accords dont l'appui du Faso à l'organisation du tour cycliste du Congo 2023, la reprise de sorties internationales des Diables rouges cyclistes à partir d'octobre 2022 au tour cycliste du Faso. Aussi, un entraîneur du Burkina Faso, le nommé Kaboré, assurera l'encadrement accéléré de l'équipe congolaise dès sa reconstitution en juin 2022, aux côtés des techniciens du Congo.

Au cours de son séjour, Rufin Bakouetana a pu entreprendre des contacts avec les structures et organisations sportives du cyclisme français.

A cet effet, quelques actions au bénéfice du cyclisme congolais ont été



Les cyclistes congolais/Adiac

accomplies, notamment, l'obtention sur vente à moitié prix des vélos de course, accessoires et équipements complets, avec accord d'enlèvement et d'exportation par transit, le parrainage de trois grandes compétitions internationales à organiser par le Congo ainsi que la conclusion future des protocoles de coopération. Il sied de noter que le Burkina Faso fait partie des pays africains ayant une longue expérience en matière de cyclisme. Grâce au Tour du Faso, l'une des compétitions phares de course cycliste disputée par étapes. Si la première édition a eu lieu en 1987, l'édition 2022 sera la trente-quatrième édition. Le Tour du Faso est devenu depuis, l'une des courses cyclistes les plus importantes d'Afrique, avec le Tour du Maroc.

Rude Ngoma